



177, boulevard Malesherbes, F-75017 PARIS, France

Tél. 33-(0)1 42 27 32 35 – Fax 33-(0)1 47 63 17 98 – E-mail: iifiir@iifiir.org – Web: www.iifiir.org

**Dixième Conférence des Parties (COP-10)
à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques**

Buenos Aires, Argentine, 6-17 décembre 2004

***Communiqué présenté par Didier Coulomb,
Directeur de l'Institut International du Froid***

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués,

C'est un grand honneur pour l'Institut International du Froid d'avoir l'opportunité de faire connaître sa position à l'occasion de la 10^e Conférence des Parties à Buenos Aires.

L'Institut International du Froid (IIF) est un organisme intergouvernemental. Il rassemble 61 pays, qui représentent 80 % de la population mondiale. La mission de l'IIF est de faire progresser et diffuser les connaissances relatives aux technologies du froid et à ses applications.

Le froid est non seulement utile pour l'humanité (conditionnement d'air, process industriels...), mais il est même vital dans plusieurs de ses applications (alimentation, santé...). Il est également utilisé dans de nombreuses technologies de pointe (industrie spatiale, technologies de l'information, supraconductivité...). De plus, son utilisation s'accroît régulièrement et continuera de s'accroître à l'avenir. Ainsi, plus d'1 milliard de réfrigérateurs domestiques sont actuellement en service dans le monde, correspondant à un doublement de la production de ces appareils entre 1990 et 2002.

L'impact du froid sur le réchauffement climatique est évident mais il convient d'analyser avec soin l'origine de cet impact :

- 20 % de celui-ci est dû à l'émission dans l'atmosphère de certains frigorigènes à effet de serre (halogénés) ;
- 80 % est dû à la consommation d'énergie des systèmes frigorifiques. Il faut rappeler que le froid (y compris le conditionnement d'air) représente environ 15% de l'électricité consommée dans le monde

De nombreux travaux ont déjà été menés pour réduire l'impact dû aux émissions, en particulier à la suite du Protocole de Montréal sur l'appauvrissement de la couche d'ozone ; la communauté du froid et l'IIF ont montré à cette occasion leur efficacité. Mais il reste encore beaucoup à faire, notamment dans le domaine du confinement des fluides.

En ce qui concerne la réduction des consommations d'énergie, le défi est devant nous. Aussi, il est nécessaire de se fixer des objectifs ambitieux ; l'IIF a ainsi – dès 2000 à La Haye (COP-6) – fixé un cap : la réduction de 30 à 50 %, selon les applications, de la consommation énergétique unitaire des installations frigorifiques à l'horizon 2020. Cela demande du temps et des moyens financiers.

Il serait contre-productif de passer arbitrairement de fluides à fort impact sur l'effet de serre, mais utilisés dans des équipements éprouvés, à des fluides apparemment moins nocifs mais pouvant conduire à un impact climatique global supérieur du fait d'une efficacité énergétique moindre.

Il est préférable de favoriser, application par application, l'option la plus favorable à l'environnement sur la base d'un référentiel objectif prenant en compte l'impact climatique global, c'est à dire les émissions mais aussi les consommations d'énergie.

Il faut également tenir compte du fait que les changements d'équipements demandent du temps et que certaines applications indispensables du froid ne peuvent être aujourd'hui correctement assurées qu'avec certains fluides.

L'IIF réunit l'ensemble des acteurs du secteur du froid. L'IIF a contribué au succès du Protocole de Montréal. Grâce à la compétence et la dimension internationale de son réseau d'experts, l'IIF agit et veut agir encore davantage pour la réussite du défi majeur que constitue l'atténuation du réchauffement de la planète. Nous invitons tous les pays à nous rejoindre dans cette action.